

Des Groupements d'Employeurs en Seine-Maritime

L'objectif était de doter le Comité 76 Handball de ressources humaines pour développer notre discipline en Seine-Maritime.

Plusieurs événements concomitants ont orienté notre action :

- Un emploi jeune non pérennisé, avec une activité forte en arbitrage et en informatique : réactualisation et mise à jour du site, besoin d'une qualification.
- des clubs en recherche de salariés à temps partiel pour des animations, des entraînements, etc....
- Le développement du handball en Seine-Maritime

Plusieurs solutions s'offraient au Comité 76 HB :

- Des contrats aidés CAE (bénéficiaire du RMI)
- Emplois-tremplin (inscription ANPE depuis 3 mois)
- CIE (12 mois d'ANPE, et seulement exonération charges patronales de sécurité sociales)

Soit dans le cadre du Comité soit dans le cadre d'un Groupement d'employeurs

Un **Groupement d'Employeurs** est une **association loi 1901** qui met à disposition un ou plusieurs salariés vers les membres de ce Groupement.

Cette structure a été conçue par l'ASPJ 76, association créée conjointement par la Direction Jeunesse et Sport et le Département (Conseil Général 76).

La solution retenue a donc été le **Groupement d'Employeurs** avec l'embauche d'un emploi tremplin.

Elle a l'avantage d'être souple en terme d'évolution :

- adhésion d'un ou plusieurs membres supplémentaires (employeur),
- arrêt d'un membre (si le nombre de membres est supérieur à 2 sinon dissolution de l'association,...).
- Pour l'embauche d'un Emploi Tremplin, le Groupement perçoit une subvention. Cette subvention du Département est dégressive sur 3 ans. (73% la 1^{ère} année, 64% la 2^{ème} année, 49% la 3^{ème} année).
- Etc....

Nous avons donc créé deux Groupements d'Employeurs s'appelant respectivement:

- **Groupement Handball Quevillais** avec l'Amicale Laïque Césaire Levillain de Grand Quevilly (participation de 80% Comité et 20% Amicale)
- **Groupement Handball Cauchois** avec le club HBC Yvetôt (participation de 50% Comité et 50% club).

L'organisation des horaires a été simple car les activités du Comité 76 HB sont complémentaires de celles des clubs. Le bureau Directeur par l'intermédiaire du Président du Comité proposera les activités à réaliser au Groupement. Le Groupement et les membres délégués du Comité qui y participent, manageront les salariés dans le cadre du meilleur service à apporter au Comité 76 HB.

EMBAUCHES DANS L' OBJECTIF DU DEVELOPPEMENT DU HANDBALL

Un jeune de niveau Bac + 3 (BEE1) a été embauché dans chaque Groupement. Cela permet au Comité 76 HB de travailler avec 2 profils, l'un orienté arbitrage et l'autre orienté entraînement.

Leurs principales activités doivent être définies dans le cadre du projet Comité en cours de définition et auquel eux-mêmes participent. En dehors du projet Comité qu'ils aident à préparer et pour lequel toutes les étapes vont être proposées et validées par le Bureau Directeur du Comité 76 HB, une action principale se détache et consiste à établir une relation claire et positive avec l'Inspection Académique et l'USEP. L'objectif est de mettre en œuvre une convention locale, départementale avec l'Education Nationale dans le sillage de celle qui a été signée au niveau national avec la FFHB.

Le niveau d'embauche que nous avons fixé, nous permet de mener ces actions et notamment la possibilité d'intervenir dans les écoles (BEE1). Leurs compétences spécifiques nous permettront de proposer aux clubs, mais également à d'autres associations ou institutions des animations liées de près ou de loin au Handball sur le temps réservé au Comité 76 HB. Des vacations pour aider à la création d'écoles d'arbitrages par exemple pourront ainsi être proposées aux clubs. Ces actions, qui seront facturées, doivent nous permettre de parvenir au financement de nos ressources en accompagnant le développement du Handball.

La souplesse de cette structure nous permet d'imaginer des solutions intéressantes notamment pour la création d'un club ; Un foyer des jeunes, en milieu rural, a été le point d'attache d'un club féminin, il y a quelques années. Ce club a été mis en sommeil depuis. On peut imaginer que ce foyer des jeunes soit le lieu d'une animation Handball pour les jeunes enfants des handballeuses de ce foyer et ainsi relancer ce club et le soutenir. Ce foyer des jeunes peut également prendre la part du Comité dans le Groupement d'Employeurs concerné, cela donnera une possibilité au Comité de créer un autre Groupement d'Employeurs à un autre endroit du Département et propager le développement du Handball.

Sachons utiliser les compétences qui sortent des universités ou des établissements supérieurs ainsi que les structures qui nous sont proposées pour accélérer la dynamique du développement du Handball.